



## Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris

14 (1-2) | 2002  
2002(1-2)

---

### Impact de la géographie sur la biodémographie ?

Les populations urbaines de montagne et de plaine en Dauphiné (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

*Impact of geography on biodemography? Urban populations of the mountains and the plains in the dauphine (16th-19th centuries)*

M. Prost et M. Revol

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/bmsap/82>

ISSN : 1777-5469

#### Éditeur

Société d'Anthropologie de Paris

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2002

ISSN : 0037-8984

#### Référence électronique

M. Prost et M. Revol, « Impact de la géographie sur la biodémographie ? », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* [En ligne], 14 (1-2) | 2002, mis en ligne le 23 avril 2010, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/bmsap/82>

---

**IMPACT DE LA GÉOGRAPHIE SUR LA BIODÉMOGRAPHIE ?  
LES POPULATIONS URBAINES DE MONTAGNE ET DE PLAINE  
EN DAUPHINÉ (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES)**

**IMPACT OF GEOGRAPHY ON BIODEMOGRAPHY?  
URBAN POPULATIONS OF THE MOUNTAINS AND THE  
PLAINS IN THE DAUPHINE (16th-19th CENTURIES)**

M. PROST <sup>1</sup>, M. REVOL <sup>2</sup>

RÉSUMÉ

Dans un *corpus* de 31 agglomérations, nous discriminons celles situées en plaine de celles implantées en altitude et comparons plusieurs paramètres de biodémographie. Avec près de 52 000 actes de mariage observés sur une période couvrant les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s., nous mettons en balance des éléments qui rassemblent ou qui séparent ces entités urbaines. Par ce moyen, nous cherchons à déterminer l'impact des paramètres géographiques de l'écosystème urbain sur la structure des populations. En Dauphiné, la plupart des indices recueillis montrent que les agglomérations du bas sont globalement dissemblables de celles du haut, sans que les écarts enregistrés soient véritablement flagrants. Alors que pour le choix du conjoint, c'est la similarité qui prime, pour l'apparement c'est une dichotomie marquée, les villes de « montagne » ayant un pool génique nettement plus homogène. Finalement, dans cette province, l'altitude est moins un facteur d'isolement géographique qu'un élément prépondérant de la fermeture biologique des populations citadines.

*Mots-clés*: altitude, apparement, biodémographie, écosystème, populations urbaines.

ABSTRACT

*In a selection of 31 towns, we have separated those situated in lowlands from those located at altitude, and compared several parameters of biodemography. With almost 52,000 marriages having taken place in a period covering the 16th through the 19th centuries, we can present elements which are similar or different in these urban groups. In this way we seek to determine the impact of geographical parameters of the urban ecosystem on the structure of the populations. In the Dauphiné, most data indicate that the*

- 
1. UMR 6578, Laboratoire d'Anthropologie: adaptabilité biologique et culturelle, CNRS-Université de la Méditerranée, Faculté de Médecine, 27 boulevard Jean Moulin, 13385 Marseille Cedex 05, e-mail : PROSTbiodemo@aol.com
  2. École des Hautes Études en Sciences Sociales, Centre de Recherches Historiques, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris.

Manuscrit reçu le 12 juin 2002, accepté le 6 octobre 2002.

*towns of the lowlands were on the whole dissimilar to those in the mountains, although the recorded distances are not great. For the spouse, similarity is the most important element in his choice, whereas for kinship there is a strong dichotomy, as the "mountain" towns have a much more homogenous gene pool. Finally, in this province altitude is less a factor of geographic isolation than an important element in the biological closure of the urban populations.*

Key words: *altitude, kinship, biodemography, ecosystem, urban populations.*

*« L'affluence de habitans (de Grenoble) alloit toujours augmantant en sorte que (...) à paine y avoit-il assez de maisons pour comprendre et loger tant de monde qui tous les jours y accouroit de diverses parts ».*

Maistre Claude Expilly, 1657

## INTRODUCTION

La biodémographie est une discipline plurielle, transversale, qui puise ses racines dans l'anthropologie biologique qui, elle, émane des sciences de la vie et dans la démographie historique qui appartient au champ des sciences historiques. L'anthropologie étant une science holistique, sa spécialité réside dans le fait que l'on étudie les populations en tentant de rendre compte de tous les paramètres qui les structurent. La formation des groupements humains s'envisage dans une évolution qui se conçoit dans deux dimensions, l'espace et le temps (Bley, Boëtsch, 1999). Les couples se forment, s'unissent, éventuellement se reproduisent, les générations se succèdent, demeurent en place ou migrent (Sauvain-Dugerdil, 1996), c'est toute cette dynamique évolutive que l'on doit analyser. Mais, pour bien saisir l'ensemble de ces processus évolutifs, il convient de s'intéresser à toutes les interactions qui peuvent favoriser, modifier ou même annihiler l'équilibre de la continuité générationnelle (Sauvain-Dugerdil *et al.*, 1996). Parmi les facteurs à prendre en compte, ceux concernant l'écosystème demeurent pertinents, les choix matrimoniaux par exemple ne s'exercent pas de la même façon sur une île, dans un village de plaine ou dans une vallée d'altitude (Mc Cullough, O'Rourke, 1986 ; Guerres *et al.*, 2001 ; Prost, Boëtsch, 2001). De ces gradients géographiques découlent des attitudes sociales et culturelles qui font que les populations autochtones perdurent. Elles se sont respectivement adaptées aux contraintes de l'isolement, à celles de l'aire « ouverte », ou bien encore à celles de l'altitude et de son « agressivité climatique » (Chardon, 1989).

Dans l'espace urbain, d'autres critères sont à prendre en compte car ce dernier répond à bien d'autres acceptions. Les cités médiévales sont entourées de remparts (Dupâquier *et al.*, 1988), ce sont donc des lieux géographiquement clos pour lesquels les résidents doivent se soumettre au système contraignant de bourgeoisie pour y accéder.

Une sélection est instaurée à différents niveaux, pécuniaire et professionnel. Néanmoins, d'autres éléments viennent contrebalancer cette fermeture puisque, périodiquement, des foires et marchés sont organisés. *De facto*, des flux populationnels de toutes natures vont et viennent, créant ainsi d'importants brassages d'où résulteront à terme, rencontres, alliances et reproductions. Au cours du temps, on devrait déceler des pools génétiques hétérogènes, avec un fort apport de gènes nouveaux.

L'écosystème urbain apparaît donc, du point de vue de l'anthropologie, comme une structure, certes complexe car beaucoup plus dense qu'ailleurs, mais aussi paradoxale dans cette dualité de fermeture/ouverture que l'on vient d'explicitier. D'ailleurs, l'antagonisme entre les mondes ruraux et urbains est quasi perpétuellement rappelé : « *mais dans les faubourgs [de Lyon] déjà, à la limite du monde rural, on entre dans un milieu différent, incompris, un monde que les citadins ne veulent plus connaître* » (Garden, 1975). Plus au nord, « *la ville, 'dépendante' de la campagne dans ses structures sociales comme dans la formation de son capital et de son revenu, est bien le lieu de rassemblement de la 'classe propriétaire', et de ceux qui, de près ou de loin, copartageants ou dépendants étroitement soumis, gravitent autour d'elle* » (Vovelle, 1980). Au sud, en Languedoc, « *on retrouve les sociétés, les deux styles de vie, les deux façades : et l'antinomie qui oppose bourgeois et rustres, ville et campagne, et, pourquoi pas, barbarie et civilisation* » (Le Roy Ladurie, 1985). Tandis qu'à l'opposé, « *autour de la ville [de Rouen] et de ses faubourgs, un cercle de 28 communautés assure une sorte de transition entre l'urbain et le rural, comme si la cité ne se diluait que très progressivement* » (Bardet, 1983).

De même, il est de notoriété que le monde urbain joue un rôle conséquent, aussi bien dans l'attraction de populations nouvelles désirant accéder à la bourgeoisie, que dans celui de la variété génétique. Les exemples s'égrènent à l'envi : « *mais le jeune Sauvage est un self-made man : homme d'initiative, il a quitté la terre pour la ville; il a fait fortune, de quoi racheter à son père le mas de Gavot, en 1590 ; il a pris les goûts de luxe des bourgeois, avec la nuance criarde d'un marchand parvenu* » (Le Roy Ladurie, 1985). En effet, les villes sont des lieux de diversité : la multiplicité des commerces, des boutiques, mais aussi les foires qui s'y organisent contribuent amplement aux échanges de tous ordres, lesquels déboucheront à terme sur une hétérogénéité génétique. Ainsi, dans la deuxième ville du royaume, des nombres explicites décrivent la situation, « *la capitale normande n'a survécu qu'en puisant ses forces dans les campagnes voisines. En trois siècles [1550-1850] elle a pu capturer près de 400 000 immigrants. Les départs ont été également fréquents, mais deux fois moins que les arrivées. (...) Des centaines de milliers de vies s'entrecroisent dans l'espace resserré de Rouen (...) Hallucinant gaspillage de jeunes existences, mobilité intense des adultes, la ville est à la fois carnage et grouillement, mort et espoir* » (Bardet, 1983). Plus proche de nous, mais au XVIII<sup>e</sup> s. seulement, « *arrivent à Lyon avec (...) l'intention de s'y fixer, au moins mille personnes*

*par an jusqu'au milieu du siècle environ. Ensuite la progression est incessante, et à la veille de la Révolution, pendant le règne de Louis XVI tout entier, le chiffre annuel doit dépasser 1500 personnes, approcher 2000 » (Garden, 1975).*

## PROBLÉMATIQUE

Dans cette étude, nous cherchons à déterminer si, pour un écosystème tel que l'urbain, différentes variables d'ordre géographique ont un impact sur des paramètres biodémographiques que l'on recueille ou que l'on élabore. Ainsi, alors que dans d'autres écosystèmes comme le rural ou le montagnard, nous obtenons des résultats plus pertinents que d'autres (Prost, Boëtsch, 2001), qu'en sera-t-il quand un ensemble d'agglomérations de plus ou moins grande importance sera observé ? Concrètement, nous tentons de préciser si, comme pour le monde alpin par exemple, des variables écosystémiques telles l'altitude et la densité, ont un effet mesurable sur le choix du conjoint et l'appariement des couples dans la société urbaine du Dauphiné. En observant des cités, sises en différents endroits d'une province essentiellement agricole, à quel type d'appariement moyen allons-nous aboutir ? Étant donné l'ampleur des flux migratoires décrits pour des cités telles que Lyon ou Rouen, pourra-t-on mesurer, comme dans le reste de ce territoire, un pool génique urbain ? À l'inverse, si comme dans la ville de Chartres, on distingue des « rassemblements » d'urbains, il doit être possible, en confrontant un important groupe d'agglomérations géographiquement rapprochées, de constater des réseaux plus ou moins tenus dans lesquels s'effectuent préférentiellement des échanges matrimoniaux : des « isolats » urbains en quelque sorte ?

## MATÉRIEL

Pour réaliser cette recherche, nous nous adossons à deux *corpus* urbains pris dans la province de Dauphiné. Le premier regroupe un ensemble de 20 villes ou bourgs de la plaine située entre Grenoble et Lyon, le second, 11 agglomérations de plus ou moins grande importance implantées dans la partie haute de la même province<sup>3</sup>. En réalité, les sources de l'enquête sont monovalentes, c'est-à-dire que nous nous servons uniquement des actes de mariage pour la réaliser. La biodémographie emploie volontiers ce type de données car elles concentrent nombre d'éléments capables de rendre compte à la fois du choix du conjoint et de la diversité biologique des populations. Plus de 51 000 unions informatisées pour 31 localités entrent dans la base de données, et c'est la totalité de ces actes qui sera prise en compte.

---

3. Relevés et informatisation des Associations Généalogiques : pour l'Isère, Centre Généalogique du Dauphiné (CGD), pour les Hautes Alpes, Association Généalogique des Hautes Alpes (A.G 05). Protocole du programme DAUPHINÉ.

Populations urbaines de	Dates extrêmes	Villes, cités ou bourgs	Paroisses	Mariages observés
Plaine	1579-1890	20	20	33787
Montagne	1601-1810	11	14	17381
Ensemble	1579-1890	31	34	51168

*Tabl. 1 - Dénombrement des agglomérations et distribution des unions selon les corpus observés.*

*Table 1 - Number of towns and marriages according to records.*

Au vu des nombres du tableau I, plusieurs remarques s'imposent. D'emblée, la période d'observation comprend presque quatre siècles du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup>, mais les actes recensés entre 1579-1599 ne sont que quelques centaines. Par contraste, si toutes les agglomérations ne « vont » pas jusqu'en 1890, la recension des unions du XIX<sup>e</sup>s. implique tout de même plusieurs milliers d'actes. C'est donc sur un *continuum* de trois siècles couvrant essentiellement l'Époque Moderne que porteront les analyses. En ce qui concerne le dénombrement des populations [cf. la liste exhaustive en annexe I], nous avons affaire à 31 entités, mais celles-ci se transforment en 34 paroisses, la ville d'Embrun en comptabilisant 3. Pour le bourg de Vif, l'annexe du Genevray a été ajoutée. Finalement, nous aboutissons à une disproportion flagrante en matière de quantité de mariage, puisque les villes de basse altitude réunissent presque deux fois plus d'actes, 1,94 fois exactement. Ce déséquilibre entre les deux groupes est dû principalement au fait que les villes d'altitude sont peu nombreuses en Dauphiné, d'ailleurs aucune scission d'ordre géographique n'est habituellement faite : c'est uniquement pour les besoins de cette enquête que nous créons arbitrairement cette division. Ensuite, l'ensemble provincial n'est pas encore totalement informatisé et certaines cités des Hautes-Alpes comme Gap, Chorges, Tallard, Veynes et d'autres du département de la Drôme, manquent actuellement.

## MÉTHODES

La démarche employée s'effectuera en cinq points. Nous chercherons d'abord à savoir si, au moyen des données écosystémiques, les groupes urbains que nous avons scindés présentent ou non des caractères d'altérité voire des disparités flagrantes. Nous estimerons et comparerons ensuite différents critères concernant les marchés matrimoniaux et le choix géographique du conjoint. Grâce aux marqueurs spécifiques que sont les patronymes, nous nous intéresserons alors à la diversité biologique et à l'apparement des familles urbaines. En quatrième partie, à l'aide de la statistique, nous tenterons d'évaluer la similarité ou la dissimilarité des agglomérations du bas et du

haut Dauphiné. Pour terminer, notre attention se portera sur les éventuels impacts pouvant exister entre les données de l'écosystème urbain et celles de la biodémographie.

Au niveau du processus statistique, il s'agira d'établir des moyennes pour les deux groupes par exemple sur des critères géographiques tels que la superficie des paroisses, mais aussi la démographie, l'altitude et la densité. Toutes les moyennes arithmétiques seront accompagnées de coefficients de variation, celui-ci étant le rapport de l'écart-type ( $\sigma$ ) sur la moyenne ( $\mu$ ), exprimé en pourcentage [ $cv = \sigma/\mu * 100$ ]. Ce simple indicateur ayant pour but d'apprécier le degré d'homogénéité de tel ou tel ensemble. Dans la deuxième phase, celle consacrée au choix du conjoint, on cherchera à connaître le degré d'ouverture ou de fermeture génétique des agglomérations. C'est au moyen de l'endogamie du lieu de naissance que l'on peut appréhender cette capacité (Bley, 1984). Le processus sera le suivant, le « cercle des unions » envisagé étant la paroisse, toute personne née dans la paroisse considérée sera autochtone. Ayant élaboré des matrices décrivant les quatre possibilités géographiques des unions [les deux époux sont autochtones, l'époux est de la paroisse et l'épouse non, etc.], il est loisible de déterminer le choix du conjoint et l'index d'homogamie géographique (Segalen, Jacquard, 1971). Avec les patronymes, s'établiront diverses proportions et calculs, données essentielles de biodémographie (Prost, 2000). D'abord, l'index de diversité patronymique [Idp], calqué sur celui de la diversité des espèces (Odum, 1953). C'est le rapport du nombre de patronymes uniques d'une population sur le logarithme de la population moyenne. Puis, l'apparement moyen [Fiso], c'est-à-dire le pourcentage de gènes que possède en commun une population. Ici, c'est la méthode de l'isonymie qui sera utilisée (Crow, 1980 ; Tay, Yip, 1985). Cette dernière, bien que soumise à des préalables qui ne pourront être vérifiés, stipule qu'un couple ayant un patronyme identique est apparenté à plus ou moins brève échéance. De ce constat découle, par transposition aux patronymes d'une équation de génétique de population, une formule pour évaluer l'isonymie par ses composantes conjoncturelle et structurelle. La partie suivante prendra en compte des éléments statistiques. D'abord, le regroupement de tous les coefficients de variation appliqués aux moyennes des tableaux II, III et IV, c'est-à-dire 14 coefficients. Nous effectuerons ensuite la corrélation deux à deux des principales données grâce au coefficient de détermination  $R^2$  [cf. les matrices de l'annexe 2]. L'équation permettant de formaliser cet *indicateur de qualité* s'élabore ainsi :

$$R^2 = \{cov(x, y)\}^2 / v(x) v(y)$$

avec au numérateur  $cov(x, y)$  qui est la moyenne des produits des écarts pour chaque série d'observation, c'est-à-dire,  $cov(x, y) = 1/n \sum (x_j - \mu_x)(y_j - \mu_y)$  où  $\mu$  représente l'espérance mathématique, la sommation s'étendant de  $j = 1$  à  $j = n$ . Au dénominateur, il s'agit du produit de la variance des  $x$  par celle de  $y$  (Dodge, 1993).

## RÉSULTATS ET ANALYSES

## Données comparées des deux écosystèmes urbains

Villes de	Superficie totale [ha]	Superficie moyenne [ha]	Population moyenne	Densité [h/km <sup>2</sup> ]	Altitude moyenne [m]	Mariages par villes
Plaine	39847	1992	1975	131	307	1689
Montagne	27814	2529	1408	69 et 116*	712	1580
Ensemble et ratio	67661	0,8	1,4	1,9 et 1,1	0,4	1,07

\* *Résultat pondéré*

*Tabl. II - Distribution des moyennes arrondies recueillies dans les deux écosystèmes.*

*Table II - Averages of surface areas, populations, population density, altitude and numbers of marriages for the two ecosystems.*

La superficie de l'ensemble résulte de la compilation des surfaces communales actuelles prises dans une documentation de l'INSEE. Ici, dans le tableau II, deux biais sont introduits, d'abord, nous ne connaissons pas les surfaces exactes qu'occupaient les localités à l'Époque Moderne. Ensuite, la surface « territoriale » ou communale ne correspond pas vraiment à l'implantation de la ville qui, généralement, se concentre derrière un rempart, lequel d'ailleurs induit la spécificité urbaine (Bardet, 1983). Nous aurions pu pallier le premier en étudiant attentivement la révision des feux de 1699 [ADI, sous série IIC], mais les mesures courantes de superficie en Dauphiné, la *sétéérée* et la *faucherée*, varient vraiment selon le lieu, à l'intérieur même de la province (Falque-Vert, 1997). En définitive, ces biais demeurant dans l'un et l'autre *corpus*, il n'y aura pas d'antagonisme flagrant. Ainsi, nous constatons que la montagne occupe un espace moyen légèrement plus grand que son homologue de plaine. Toutefois, cette prévalence de terroir est contrebalancée par le fait qu'en altitude, celui-ci est toujours plus pentu, plus accidenté, et surtout improductif pendant de longs mois, le manteau neigeux le recouvrant alors. Cette difficulté à mettre en valeur les terres a-t-elle pour conséquence de réduire le nombre des hommes ? On peut en douter face aux données sociologiques urbaines. Tout oppose les ruraux et les citadins : « *sortis d'un même milieu, les deux hommes sont séparés par la vie : tout le luxe de Sallagier consiste à se pavaner au milieu d'un immense bétail, symbole antique de la richesse. Texier; au contraire, accède au mode de vie du citadin ; nouveau riche, il tente d'exprimer (...) son appartenance à une élite urbaine, orgueilleuse et fortunée.* (Le Roy Ladurie, 1985).

Pour obtenir un résultat probant concernant la quantité de bourgeois qui réside dans les localités, nous avons effectué la moyenne arithmétique de données connues dans les archives des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. [*Manuscrits de la Bibliothèque de Grenoble* : U 439 et U 441 (XVII<sup>e</sup> s.), U 908 (1698), U 5210 (vers 1748) et R 765 (1777)]. Les résultats ayant



été arrondis, les bourgeois des plaines sont réellement plus nombreux que ceux d'altitude, exactement 1,4 fois plus. Ainsi, selon l'édit Laverdy de 1765, les agglomérations du bas entreraient pratiquement dans la deuxième catégorie des villes françaises, celle dont la population comptait de 2000 à 4499 personnes (Le Mée, 1999).

Avec la densité, c'est presque un différentiel double que nous observons en faveur de la plaine, mais le biais introduit par la superficie des habitations ne nous autorise pas de conclusion pertinente. En effet, demeure le problème des immeubles citadins et de leurs différents étages qui entraînent des superficies de planchers tout à fait variables<sup>4</sup> (Bardet, 1983), mais là encore les deux groupes présentent la même infirmité. Dans ces conditions quasi déficitaires, seules des comparaisons intrinsèques auront véritablement de sens. Les localités du bas enregistrent une densité de 131 quand celles du haut admettent 69 habitants au km<sup>2</sup>. Mais comme la totalité du terroir est prise en compte il faut, comme pour le monde rural, supprimer de l'espace d'altitude la partie strictement inhabitable, au-delà de 2500 m (Blanchard, 1950). Dans cette occurrence, après pondération, la densité des villes de montagne aboutit à 116 ce qui reste inférieur à celle de la plaine [ratio 1,1]. Par comparaison avec l'environnement respectif immédiat de ces agglomérations, allons-nous retrouver le même ratio ? Le monde rural bas dauphinois délivre une densité de 55 tandis qu'en altitude ce paramètre s'établit à 25 qui, après pondération s'arrondit à 32 habitants par km<sup>2</sup> ; au total, le ratio est de 1,7. Cette dissimilarité d'indices suggère que l'écosystème urbain, sous cet aspect particulier, est nettement plus homogène que le rural.

L'altitude quant à elle scinde véritablement les deux ensembles, les villes du haut sont en moyenne 2,3 fois plus élevées. Guillestre (1000 m), Corps (937 m) et Briançon (1326 m) sont implantées sur des hauteurs presque équivalentes aux plus hauts sommets de l'Alsace (1247 m) ou des Vosges (1362 m). Il s'agit là d'un paramètre majeur de cette recherche, l'altitude devait être discriminante pour constituer les *corpus*, elle l'est véritablement.

Quant aux mariages, ils sont pratiquement aussi nombreux d'un côté que de l'autre, environ 1634 actes par ville, ne pouvant bien entendu pas faire la distinction entre mariage et remariage.

---

4. Il s'agit d'un problème complexe comme l'indique l'exemple rouennais où la densité apparente est de 363 habitants par hectare, mais dans les bâtiments privés, on compte en réalité jusqu'à 750 personnes/ha. Mais en définitive, un calcul approximatif nommé SH (surface de plancher par habitant), renvoie une moyenne de 42m<sup>2</sup> par habitant dans cette importante ville du royaume.

### Le choix du conjoint

Communément, les villes apparaissent dans les textes comme des lieux de « brassage » et de diversité sociologique. Les foires et marchés qui sont leur apanage contribuent certes aux différents échanges économiques, mais sans doute aux rencontres de tous ordres (Girard, 1981). De cet ensemble de conjonctions devrait déboucher à terme une hétérogénéité génétique marquée.

Villes de	Endogamie de paroisse	Endogamie de province	Endogamie attendue	Index d'homogamie [ $\lambda$ ]
Plaine	54,2	95,8	4,99	25,8
Montagne	56,9	94,5	3,91	20,9
Ratio	0,95	1,01	1,3	1,2

Tabl. III - Proportions d'endogamie réelle et attendue (statistique) et index d'homogamie. [Résultats exprimés en %].

Table III - Proportions of real and expected endogamy (statistics) and index of homogamy (results expressed in %).

Le premier critère auquel on se réfère est l'endogamie géographique (tabl. 3), qui mesure la fréquence des unions entre deux autochtones. Avec une moyenne générale d'environ 55 %, les villes dauphinoises semblent relativement fermées aux flux matrimoniaux extérieurs. De même, la mesure réalisée par la montagne n'est que très légèrement supérieure à son homologue. Le monde urbain s'inscrit véritablement dans le modèle dit « d'aire fermée » avec une endogamie dépassant 50 % (Sevin, Boëtsch, 1991). Ceci est d'autant plus affirmé que ces mesures s'effectuent sur une période pluriséculaire avec des coefficients de variation respectifs de 21 et 23 %. Par conséquent, ce comportement matrimonial bourgeois peut être considéré comme habituel, il s'agit là d'une attitude culturelle qui perdure au moins sur une dizaine de générations. Les agglomérations delphinales représentaient-elles une anomie ? À Meulan en Vexin, cité d'environ 2000 personnes de 1690-1869, l'endogamie se situe à 46 %, avec une décroissance continue dans le temps (Lachiver, 1969). Dans Chartres, une cité plus importante d'environ 13 000 habitants, pour la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s., les taux sur plusieurs périodes font ressortir des proportions très disparates (Vovelle, 1980). De 1780 à 1789, 75 % des unions s'effectuent entre chartrains d'origine mais, dès la décennie suivante, ce pourcentage n'est que de 49 %, mais il s'agit ici de fréquences « immédiates », sur des intervalles très courts. Plus proche de nous, à Bourg en Bresse, ville de 4000 habitants au XVI<sup>e</sup> s., une estimation portant sur le « temps long » renvoie une moyenne de 46 %, mais celle-ci s'établit de 1518 à 1574 (Turrel, 1986). À Lyon entre 1728-1788, les contrats de mariage des ouvriers en soie indiquent que 66 % d'entre eux sont des urbains nés *in situ*. Mais en comptabilisant l'ensemble des Lyonnais, les proportions s'amenuisent : 48,2 % d'unions autochtones (Garden, 1975). Ailleurs, c'est

Beauvais qui est considérée, l'endogamie calculée durant la période 1771-1790, montre aussi d'importantes variations à l'intérieur des cinq paroisses : de 56 à 89 %, tandis que dans le Beauvaisis rural, différentes proportions atteignent 81, 83, et même 86 % (Goubert, 1982). Alors que nous pouvions nous attendre à une faible endogamie citadine due à l'environnement multiforme, aux voies et aux moyens de circulation, mais aussi à une susceptibilité optimale en matière de rencontres, l'écosystème urbain de l'Époque Moderne « fonctionne » comme le rural, presque à l'image de celui du Dauphiné. En effet, les ruraux de la plaine dauphinoise présentent une fréquence endogamique moyenne de 43 %, au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. (Prost, Revol, 2000).

Mais quel rôle la proximité géographique pouvait-elle jouer sur la structure du marché matrimonial urbain ? Ne pouvant examiner ici toutes les situations concernant les 31 agglomérations, nous nous servons de données prises dans une étude que nous préparons sur les structures génétiques. Pour cela, nous avons examiné, dans plusieurs villes ou bourgs de la province, l'apport matrimonial des communautés environnantes pendant l'Époque Moderne. Nous avons déterminé d'abord les flux pour les paroisses adjacentes, puis les apports pour celles situées immédiatement après, la première et la seconde « couronnes ». Dans l'occurrence initiale, l'endogamie paroissiale s'élevait à 51,8 % et, avec celle des paroisses circumvoisines 65,1 % soit un gain de 13,3 %. La prise en compte du deuxième cercle d'unions aboutit à 73,5 %. Donc, dans un rayon de quelques kilomètres autour des centres-villes, se concentrent près des 3/4 des unions dauphinoises. Ainsi, l'union des villes se construit à l'image de celle des champs pour laquelle la distance géographique est un facteur prépondérant.

Avec les limites de la province, l'espace géographique mais aussi les potentialités de choix ont été très fortement augmentés et, dans cette large configuration, les cités sont proches de la fermeture totale, malgré des flux commerciaux d'ampleur internationale et nombre d'industries artisanales (Sclafert, 1926 ; Léon, 1954 ; Chomel, 1960 ; Chanaud, 1974). En définitive, le mariage urbain s'élabore sur une alternative de choix : un préférentiel qui unit à 55 % deux bourgeois ou alors, un secondaire qui à 40 % unit deux dauphinois. À Lyon, entre 1597 et 1636, l'aire d'immigration pertinente se situe aussi au niveau de la province, et bien qu'il s'agisse de recensements qui ne déboucheront pas forcément sur des unions, nous retrouvons une « morphologie » comportementale analogue : « *les États de Savoie mis à part, l'essentiel de l'espace humain lyonnais semble consister en l'ensemble Lyonnais, Forez, Beaujolais et – à un bien moindre degré – Dauphiné. L'importance des contingents s'amenuise très nettement avec la distance* » (Zeller, 1983).

Des observations des actes de mariage découlent des matrices représentant quatre possibilités : les conjoints sont autochtones, l'époux est né *in situ* l'épouse non ou la situation inverse et finalement, les deux conjoints sont nés hors du lieu étudié. À partir de ces occurrences, on calcule l'endogamie que nous obtiendrions si tous les couples pris

en compte se mariaient sans qu'aucun choix du conjoint intervienne. Ce régime particulier, dit panmictique, n'est qu'un *artefact*, il permet d'estimer l'endogamie attendue. Ici, les villes de plaine renvoient la proportion de 5 % quand celles de montagne n'en admettent que 4 %. Par différence avec l'endogamie observée, les résultats respectifs s'établissent à 49,2 % et 52,9 %. Ces deux fréquences indiquent explicitement que le choix du conjoint est une dimension importante du mariage urbain mais que celui-ci est plus marqué chez les montagnards, presque 4 %. Ailleurs dans la province, le monde rural réalise 37 %, et les communautés d'altitude 68,5 %, il y a donc, en la matière, un véritable « fossé » qui sépare ces deux groupes, alors que chez les bourgeois on ne retrouve pas cette dichotomie. Ces résultats suggèrent qu'il existe, au sein de cette province, au moins trois régimes distincts concernant le choix du conjoint. Avec l'index synthétique, marqueur de l'homogamie géographique, on décrit la propension qu'ont les bourgeois à s'unir entre-eux (Leboutte, Hellin, 1988). En plaine c'est quasiment 26 %, en altitude presque 21 %, le différentiel est de 5 %. Dans les autres communautés dauphinoises le même différentiel s'approche de 10 % en faveur des ruraux : il y a bien une spécificité montagnarde qui fait que, chez les citadins d'altitude comme chez les Alpains des vallées, l'aptitude à s'épouser homogamiquement est plus réduite qu'ailleurs. De telles pressions sur un marché matrimonial devraient forcément générer une migration viagère, ce peut être une des explications qui font que les gens du haut sont plus mobiles que ceux du bas.

### **Patronymes et diversité biologique**

Les patronymes portés par les individus sont à plus d'un titre intéressants. Non seulement ils permettent de distinguer une personne d'une autre, mais en outre, ils demeurent un marqueur moderne incontournable de la diversité d'une population. Ils autorisent aussi, aux moyens de multiples méthodes plus ou moins sophistiquées, la connaissance du pool génique d'une population, mais aussi des éventuels échanges qui peuvent s'organiser entre tels ou tels groupements humains (Prost, 2000). Cet avantage lié aux noms de famille est en quelque sorte amplifié en Dauphiné, du fait qu'ils se sont fixés et transmis pratiquement sans déformations depuis les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. (Chevalier, 1913-1926 ; Falque-Vert, 1997). De plus d'importantes séries d'archives médiévales nominatives nommées « révision des feux » ayant été conservées (Bauthier, Sornay, 1968-1974), il est possible d'opérer, grâce à ces patronymes, de multiples recherches sur des périodes continues de 6 ou 7 siècles (Boëtsch, Prost, 2001).

Plus de 100 000 noms de famille ayant été examinés, un ensemble non comptabilisé d'entre eux a été rejeté principalement par manque de complétude, une lettre ou une partie ayant été omise (*tabl. IV*). Alors qu'en quantité le rapport entre les deux corps est de 0,5, ramené en moyenne par ville, les deux groupes font sensiblement

jeu égal. C'est dans une fourchette de 3000 à 3300 patronymes bourgeois que se situent les agglomérations dauphinoises. Mais dans une population, de nombreuses configurations peuvent coexister : un patronyme peut nommer une part importante de personnes, *a contrario*, chaque individu du groupe peut se nommer différemment, la diversité étant maximale. Les 20 localités du bas ont, en moyenne, un stock patronymique différent nettement plus ample qu'en montagne, mais celui-ci ne représente qu'un peu plus de 1/5 des patronymes recensés. En altitude, cette proportion s'établit pratiquement à 2/5. Les noms sont uniques, mais ils peuvent être répétés, une fois par remariage ou, si ce sont deux frères ou sœurs qui s'unissent. De même, d'autres aspects peuvent être envisagés : 3, 4, etc. répétitions, il peut s'agir de remariages multiples, la limite en la matière ayant été repérée chez des ruraux jusqu'à 7. Mais cette recherche globalisante ne peut se focaliser sur de telles considérations ponctuelles, les indices que nous estimons ne sont que des résultantes qui rendent compte de milliers de cas matrimoniaux. Avec l'indice de diversité [Idp], nous constatons que les urbains du bas ont une variété patronymique légèrement plus importante, 1,1 fois plus exactement. Ce faible différentiel est à l'image de l'endogamie, les bourgeois des plaines accueillant davantage de personnes extérieures, la diversité du stock nominatif est forcément accrue. Logiquement, nous devrions aboutir à un pool génique différencié : celui du bas plus faible que celui du haut.

Villes de	Patronymes observés	Moyenne des patronymes/ville	Patronymes différents (%)	Index de diversité patronymique	Apparementement moyen : Fiso (‰)
Plaine	66482	3324	695 (23)	202	1,4067
Montagne	33893	3081	560 (39)	176	3,8408
Ensemble et ratio	100375 et 0,5	1,07	1,2 (1,04)	1,1	0,4

*Tabl. IV - Données évaluant la diversité patronymique et biologique de chacun des groupes observés.*

*Table IV - Data evaluating the biological and patronymic diversity of each of the groups observed.*

Effectivement, au moyen d'une partie de la méthode isonymique, l'apparementement moyen que l'on évalue pour l'un et l'autre cas est complètement distinct. Mais la distinction est d'importance, les cités montagnardes ont un patrimoine génétique commun (Bouchard, de Braekelleer, 1991) 2,7 fois plus important que celles de la plaine <sup>5</sup>. Cette différence est vraiment significative car l'Idp, indice élémentaire, n'admettait aucunement un tel écart, à peine 1,1. Ainsi, l'altitude isole,

5. Les villes de plaine ont un patrimoine génétique commun de 1,4 ‰, cette mesure équivaut presque à la moyenne que nous obtiendrions si toutes les unions des villes s'effectuaient entre apparentés du 4<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> degré canonique (9<sup>e</sup> degré civil = 1,9531 ‰). Pour les urbains de la montagne, il s'agit d'un apparementement moyen au 4<sup>e</sup> degré canonique (8<sup>e</sup> degré civil = 3,9062 ‰) (Jacquard, 1970).

géographiquement d'abord, les familles citadines se marient davantage entre elles, l'endogamie est plus forte, mais surtout elles s'unissent plus volontiers entre cousins, l'apparement le prouve. Chez les agriculteurs du bas et du haut, le comportement matrimonial se calque sur celui des urbains, en l'amplifiant néanmoins puisque le différentiel atteint 6,8 en faveur des communautés d'altitude. Alors que nous pouvions nous attendre à un brassage génétique d'importance, au point où nous nous demandions si nous allions pouvoir mesurer un quelconque pool génique, nous nous trouvons face à des localités pratiquement comparables aux communautés rurales qui les environnent.

Un tout autre schéma semble se dessiner pour les grands centres urbains français, puisqu'à Lyon au XVIII<sup>e</sup> s., l'observation est claire, « *cette implantation dans la ville des non-Lyonnais, et le brassage de ces populations, leur amalgame qui finit par faire de ces Dauphinois, Foréziens, Auvergnats, Comtois ou même Italiens, des Lyonnais à part entière* » (Garden, 1975). Par contraste, mais avec un décalage de plusieurs siècles, d'autres investigations menées par des chercheurs italiens au XX<sup>e</sup> s., dans une importante capitale du Nord, à Milan, montrent que l'on recueille en moyenne presque 2 % d'unions entre cousins germains et cousins issus de germains durant la période 1903-1953 (Serra, Soini, 1959). De ce taux médian qui décroît avec le temps, les généticiens milanais déduisent que la consanguinité moyenne de cette grande ville varie de 1,80 ‰ pour la cohorte la plus ancienne, 1903-1905, jusqu'à 0,30 ‰ pour celle de 1951-1953. Ainsi, encore à l'aube du XX<sup>e</sup> s. dans la grande cité italienne, l'apparement moyen est quasiment équivalent à celui que nous observons dans les villes dauphinoises de plaine aux siècles précédents [1,40 ‰], en sachant toutefois que la méthode isonymique employée à une notable tendance à surestimer ce paramètre (Prost *et al.*, 2002).

### Comparaisons des indices statistiques

Chaque paramètre étudié résulte d'une moyenne arithmétique pour laquelle un coefficient de variation [cv] est calculé. Celui-ci renvoie une indication d'homogénéité structurelle s'il est faible, l'occurrence inverse se produisant bien évidemment.

Coefficients de	Variation [cv]	Détermination [R <sup>2</sup> ]
Plaine	65	9,36
Montagne	57	15,95
Ratio	1,1	0,6

*Tabl. V - Distribution de la moyenne de l'ensemble des coefficients de variation et de détermination, exprimés en %.*

*Table V - Distribution of the average of all the coefficients of variation and determination, expressed in %.*

Ici (*tabl. V*), ayant regroupé la variabilité de 14 paramètres [cf. *tabl. II à IV, supra*], nous aboutissons à un résultat peu dissemblable qu'il faut observer intrinsèquement. Ces

résultats s'inscrivent dans la logique, les villes de plaine rassemblent une diversité supérieure à celles de montagne, qui elles, apparaissent comme des entités plus fermées aux influences matrimoniales de l'extérieur. Dans le même ordre d'idée, des matrices de détermination ont été établies en corrélant deux à deux les principaux paramètres comme l'endogamie et l'altitude, l'apparement isonymique et la population moyenne, etc. [cf. annexe II, *in fine*]. Dans l'un et l'autre cas, les résultats sont dissociés et ceci doublement, car si cet indicateur de qualité répercute des proportions modestes, l'examen comparatif des matrices se révèle particulièrement discordant. Mathématiquement,  $R^2$  tend vers 100 % quand les deux éléments corrélés « s'ajustent », ici la diversité prime avec des moyennes ne dépassant pas respectivement 10 et 16 %. Aucune corrélation ne dépasse 63 % et, pour l'ensemble des deux matrices, 11 résultats sur 30 sont inférieurs à 2 %. Certes, plusieurs mesures se corrélaient d'autres pas, mais là, prises une par une, les écarts sont flagrants. Ainsi, le couple formé par l'apparement isonymique [Fiso] et la population moyenne n'obtient en plaine que 0,3 % alors qu'en montagne elle atteint presque 63 %. Ici, la dichotomie est d'importance car des travaux sur l'apparement conduits en Italie en 1957 et 1959 laissent supposer « l'existence d'une corrélation négative entre l'effectif de la population et la consanguinité » (Serra, Soini, 1959). En Dauphiné, dans l'un et l'autre groupes, nous ne retrouvons aucunement cette configuration puisque, après avoir corrélaient l'apparement et la taille des populations, voici ce que nous obtenons :

– en plaine,  $r = 0,0529$  ( $R^2 = 0,0028$ )

– en montagne,  $r = 0,7903$  ( $R^2 = 0,6246$ )

De même, celui composé par l'endogamie géographique et la densité, dans le premier groupe la corrélation est insignifiante 0,06 %, dans le second, un peu plus de 35 %. En définitive, seuls deux paramètres semblent vraiment s'appareiller, l'altitude et l'apparement isonymique : les villes de plaines aboutissent à 50,4 %, celles de montagne à 39,5 %. Donc, d'après ces regroupements généraux, quelques indices écosystémiques auraient un impact sinon majeur, en tout cas pertinent sur plusieurs variables biodémographiques, c'est ce que nous allons tenter d'explicitier.

### **Impact de l'écosystème sur la biodémographie**

#### *L'altitude*

Pour cerner le problème, les trente agglomérations ont été triées selon leur hauteur d'implantation, cela a déterminé deux nouveaux groupes constitués par des extrêmes altitudinaux. Au total, sept villes se situent au-delà de 700 m, tandis qu'à l'inverse, huit villes sont implantées sur un terroir inférieur à 254 m (*tabl. VI*).

	Altitude moyenne [m]	Endogamie [%]	Diversité patronymique	Apparentement [%]
Les + hautes	928	54,6	184	4,4603
Les + basses	221	51,0	189	1,1758
Ratio	4,2	1,07	0,97	3,8
Moyenne (31 villes)	510	55,6	189	2,6237
Densité [hab./km <sup>2</sup> ]				
Densité > 150	215	58,0	194	1,0000
Densité < 55	38	52,8	156	3,1875
Ratio	5,7	1,09	1,2	0,3
Moyenne (31 villes)	109	55,6	189	2,6237

*Tabl. VI - Moyennes de 3 paramètres de biodémographie établies en fonction de la variation de l'altitude et de la densité.*

*Table VI - Averages of 3 parameters of biodemography according to variation in altitude and population density.*

Géographiquement, la situation est tranchée, discriminante, les localités d'altitude sont implantées sur des terroirs quatre fois plus élevés que ceux des villes de plaine. Pourtant, les deux groupes urbains ne marquent pas vraiment de différence probante en ce qui concerne l'endogamie, seulement 4 % les séparent, ils se situent d'ailleurs en deçà de la moyenne générale. Dans le monde citadin, l'implantation ou non de résidences sur des hauteurs n'a pas d'impact véritable sur le choix géographique du conjoint. *A contrario*, chez les ruraux, il s'agissait d'un facteur prépondérant. Cette donnée apparaît comme conforme à la logique, les agriculteurs mettent en valeur un terroir que l'altitude rend souvent improductif et dangereux, ils ont beaucoup de difficultés à rechercher un conjoint « à l'extérieur », les Alpains ne s'unissant qu'à des montagnardes. Les urbains eux, sans doute nettement plus orientés vers d'autres activités artisanales ou marchandes, demeurent moins sensibles au gradient altitudinal, de fait ils ont une capacité accrue à trouver un conjoint « hors des remparts ». Quant à l'index de diversité, les deux ensembles s'accordent presque parfaitement, en ne s'écartant pas de la moyenne générale. Par contraste, le troisième paramètre se distingue par un écart considérable. Les agglomérations les plus élevées, en dépit d'une endogamie relativement faible par rapport à l'ensemble, recèlent un patrimoine génétique commun presque quatre fois supérieur à celles du bas. Au demeurant, se constituent en haut des réseaux familiaux d'apparentement qui font que nous obtenons un pool génique vraiment différencié que nous ne retrouvons aucunement en bas. Sur plus de 300 ans, les villes de montagne renferment 4,5 % de gènes communs quand celles de plaines n'en accueillent qu'un peu plus de 1 %. L'altitude n'est donc pas, chez les citadins, un facteur d'isolement géographique, cependant parmi ces derniers s'opèrent, bien davantage qu'ailleurs, des stratégies matrimoniales basées sur l'apparentement.

Subsiste ici un problème méthodologique. L'apparentement estimé par l'isonymie renvoie un indice dont la signification doit être expliquée. En effet, le coefficient



d'apparement d'un couple résulte de l'addition de deux composantes, l'une proche et l'autre éloignée. Pour discriminer ces deux éléments, différentes méthodes sont habituellement employées, mais c'est surtout l'information contenue dans les *corpus* (profondeur généalogique, complétude des branches masculine et féminine) qui permettent d'en effectuer la scission. En réalité, les travaux que nous conduisons en Dauphiné sur l'isonymie au moyen d'un registre de population informatisé, montrent que l'apparement évalué par l'isonymie matrimoniale s'adresse pratiquement toujours à la composante éloignée du coefficient. Dans la montagne dauphinoise, les « vrais »<sup>6</sup> couples isonymes ont un ancêtre commun, porteur du patronyme, 6 à 8 générations avant, parfois encore on atteint 12 générations. Ces couples-là, et les autres, sont apparementés par les réseaux généalogiques des branches féminines bien avant qu'ils le soient par les branches agnatiques porteuses du patronyme. De fait, l'isonymie décrit mal l'information « réelle » de l'apparement. *A contrario*, la mesure de l'endogamie géographique est « immédiate », elle résulte d'un comptage effectué sur des matrices 2 x 2 stipulant le lieu de naissance des époux. Il y a donc un décalage certain entre les deux paramètres comparés. Par ailleurs, dans les deux *corpus*, les fréquences d'endogamie paroissiale n'admettent qu'une variabilité modeste, souvent proches de la moyenne arithmétique [28 %-71 % pour les *extrema* des villes de plaine, 35 %-75 %, pour ceux des cités de montagne] alors qu'au contraire, l'apparement oscille plus largement [0,25%-5,75‰, pour la plaine contre 1,36 %-11,99 ‰ de la montagne]. Ces deux considérations ajoutent certainement au fait que l'on constate de faibles amplitudes pour l'indice d'endogamie et d'importants écarts pour celui de l'apparement.

#### *La densité*

Un processus identique au précédent a été mis en œuvre avec la densité. Alors que celle-ci atteignait en moyenne 109 habitants au km<sup>2</sup>, nous avons sérié huit villes dont la densité dépassait 150 et huit autres inférieures à 55 (*tabl. VI*). Là encore, les deux sous-groupes sont parfaitement discriminants puisque le ratio approche 6. Rappelons que la densité fut établie au moyen de la surface communale et non de celle *intra muros*, mais ici les 31 localités comptabilisent le même biais. Nous constatons d'emblée que, pour l'endogamie géographique, un écart de 5 % sépare les deux groupes, les populations les plus denses ayant un potentiel mariable plus important, le choix préférentiel s'exerce davantage *in situ*. De même, les résultats concernant la diversité patronymique semblent cohérents, la variabilité des noms de famille allant de pair avec la quantité de population. Avec l'apparement moyen, malgré une endogamie nettement supérieure, les résultats sont très contrastés. Les cités les plus denses n'ont qu'un faible patrimoine génétique

---

6. Ceux qui répondent aux 6 réserves méthodologiques énumérées par Crow et Mange en 1965.

commun de 1 ‰ quand leurs homologues les moins denses enregistrent 3,2 ‰. L'isonymie intégrant les composantes proches et éloignées du coefficient d'apparement, les agglomérations les plus denses ne pratiquent guère le choix du conjoint basé sur le cousinage. Tout se passe comme si, les deux groupes urbains étant densitairement différenciés, nous avons affaire à deux types de structures sociologiques voire professionnelles ; les uns évitant les unions entre apparentés, les autres les recherchant davantage. En tout cas, ce paramètre de l'écosystème a un impact prépondérant sur la structure génétique des populations citadines.

Pour rendre la statistique plus crédible, nous avons nettement agrandi les *corpus*, sept ou huit villes ne représentant finalement qu'un quart de l'ensemble initial, des variables aléatoires pouvaient déformer les résultats. L'ensemble a simplement été scindé en ne prenant que quinze cités parmi les plus spécifiques.

Dans cette nouvelle configuration, les paramètres de l'écosystème n'exercent qu'une influence modeste sur l'endogamie géographique paroissiale, l'amplitude des fréquences ne s'écartant que très peu de la moyenne. Par contre, l'index de diversité patronymique, directement lié à la population, admet d'importants écarts. Quant au patrimoine génétique commun, ce sont les localités d'altitude qui se distinguent vraiment en affichant des taux pour mille nettement supérieurs. Ainsi, des trois critères que nous testons, c'est bien l'altitude qui est l'« *impact factor* » pertinent en ce qui concerne la structure biodémographique des populations urbaines dauphinoises. En l'occurrence, nous avons raison d'opérer cette division entre les localités de plaine et celles de montagne.

## CONCLUSION

À l'issue de cette étude, plusieurs points peuvent être mis en avant. D'abord, en ce qui concerne la méthodologie, bien que statiques, les indices recueillis décrivent une situation parfaitement dynamique puisqu'ils sont la résultante d'un ensemble de situations multiples observées sur un *continuum* de 3 siècles. Il est certain que ce type d'approche, foncièrement globalisante, ne permet guère d'appréhender une quelconque évolution temporelle des paramètres étudiés. Toutefois, en ce qui concerne l'endogamie géographique, voici quelques proportions capables de rendre compte de la variation. Si nous reprenons les données de la ville de Meulan, les quatre cohortes observées, 1690-1739, 1740-1789, 1790-1839 et 1840-1869 renvoient respectivement 50 %, 49,8 %, 46,2 % et 36,8 %. Certes, les fréquences décroissent dans le temps, mais au XIX<sup>e</sup> s., nous n'enregistrons pas de rupture flagrante dans les habitudes matrimoniales des gens du Vexin. De même, dans des travaux sur les structures génétiques de l'espace

urbain que nous conduisons actuellement, les 4 bourgades dauphinoises observées à deux siècles d'intervalle permettent d'apprécier un phénomène évolutif. Au XVII<sup>e</sup> s., alors que plus de 6 unions sur 10 se concluent entre bourgeois de la même paroisse, un siècle plus tard, cette proportion n'est plus que de 4 sur 10. Parallèlement, sur les mêmes périodes de recherche, l'évaluation du pool génique régresse de 1,19 ‰ à 0,85 ‰ de gènes communs. Nous assistons donc en Dauphiné, à une ouverture du « cercle des mariages urbains » qui se traduit par une ouverture génétique, mais cette dernière n'adopte aucunement un rythme évolutif rapide. Sans développer ici les analyses de cette étude à venir, précisons que, pour la fin du XVIII<sup>e</sup> s., les agglomérations dauphinoises « rattrapaient » presque leur « déficit » endogamique en accueillant davantage d'époux issus de la première et deuxième couronnes. D'un siècle à l'autre, on ne constate qu'une faible diminution de la proportion de gènes communs. Qu'en sera-t-il à la fin du XIX<sup>e</sup> s. ? L'enquête reste à faire. Néanmoins, en ce qui concerne les populations de la montagne dauphinoise, nous pouvons avancer que le phénomène de « rupture de l'isolat » ne s'est produit que très tardivement, entre les deux conflits mondiaux et même, pour certaines, après 1940-1944.

Mais d'autres arguments ampliatifs peuvent être évoqués, ceux concernant la quantité de données et la variété de localités prises en compte. Ainsi, outre la pertinence statistique qui en émane, c'est une vision d'ensemble du semis urbain d'une grande partie de la province de Dauphiné à l'Époque Moderne qui est appréhendée. Certes les cités delphinales sont des structures plus complexes, plus diverses, plus denses qu'ailleurs dans la province, elles sont aussi paradoxales par cette dualité de fermeture-ouverture de flux populationnels. Pourtant, à l'égard des paroisses rurales et montagnardes environnantes, nous ne notons pas de contrastes flagrants dans les indices de biodémographie. Cette relative unicité, cette « proximité » entre urbains et ruraux suggère que dans le Dauphiné des siècles antérieurs, les agglomérations que nous observons n'ont pas encore accédé au rang de ville à part entière (Le Mée, 1999). Sans doute qu'avec Grenoble, Vienne, Gap, Romans et Montélimar, la dichotomie serait plus nette. À Lyon et à Rouen, il ne semble pas y avoir de doute, nous l'avons vu, les flux migratoires sont tels que la diversité génétique doit être optimale ; le facteur « taille de la population » est naturellement un élément prépondérant de la biodiversité humaine. Néanmoins, deux arguments peuvent contrebalancer cette antienne :

- l'apparement moyen calculé ici (*tabl. VII*) pour les cités les plus peuplées s'élève à 2,5 ‰ quand celui de l'ensemble compte 2,6 ‰ de gènes communs ;
- à Paris, une étude sur les dispenses (Burguière, 1998), fait ressortir que dans ce diocèse, « sur 4767 parentés déclarées dans notre corpus, 3632 sont des liens de consanguinité, 748 des liens d'affinité, 380 des parentés spirituelles et 7 des parentés

*d'honnêteté. Les demandes urbaines sont majoritaires dans toutes les catégories car, en dehors des demandes provenant de la partie rurale du diocèse, le corpus compte 12 % de couples mixtes, unissant ville et campagne ou impliquant des étrangers au diocèse ».*

Villes les plus	Endogamie [en %]	Diversité patronymique	Apparentement [en %]
Peuplées	54,8 [21]	193 [42]	2,4667 [125]
Élevées	57,8 [19]	171 [43]	3,4000 [84]
Denses	57,3 [19]	228 [46]	2,0167 [139]
Moyenne corpus	55,6	189	2,6237

*Tabl. VII - Mesures de 3 données de biodémographie établies selon les 3 critères géographiques les plus importants.*

*Table VII- Measurements of 3 elements of biodemography based on the 3 most important geographic criteria.*

Ainsi, les grandes capitales telles Paris ou Milan, ont des pools géniques vraiment différents de zéro. Certes les allées et venues sont d'importance mais dans ces grands centres urbains subsistent des « noyaux » plus ou moins nombreux de familles apparentées. En réalité, il conviendrait d'étudier la structure même de cet apparentement citadin, il doit s'agir d'un problème de répartition, d'homogénéité. Tout porte à croire que, dans les grandes agglomérations, un nombre restreint de familles pratiquerait un cousinage très proche au point de restituer un coefficient de consanguinité moyen non nul. Par contre, dans les localités médianes, bourgs ou petites villes, un effectif plus important de familles s'unirait entre cousins mais là, les liens seraient nettement plus « distendus », il s'agirait d'un apparentement éloigné, à l'image de celui pratiqué par les ruraux. Il y a là matière à une nouvelle problématique.

En tout cas, ayant arbitrairement opéré une partition de l'écosystème urbain entre montagne et plaine, l'impact de la géographie sur les données recueillies apparaît clairement. Nous distinguons un monde urbain globalement diversifié en dépit de son appartenance à un terroir unique. Néanmoins cette diversification s'exerce moins sur les habitudes historiques et/ou culturelles, tel le choix du conjoint, que sur la structure génétique de ces populations des villes. En définitive, la densité et surtout l'altitude sont des facteurs prépondérants de la fermeture biologique des agglomérations dauphinoises.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARDET (J.-P.) 1983, *Rouen au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Les mutations d'un espace social*, Sedes, Paris, 421 p.
- BAUTHIER (R.H.), SORNAY (J.) 1968-1975, *Les sources de l'histoire économique et sociale du Moyen Âge : Provence, Comtat Venaisin, Dauphiné, États de la Maison de Savoie*, CNRS, Paris, 3 tomes, 1823 p.
- BLANCHARD (R.) 1938-1956, *Les Alpes Occidentales*, 12 volumes, (tome V, 1950) Arthaud éd., Grenoble, Paris, 2307 p.
- BLEY (D.) 1984, Diversité des emplacements humains et comportements matrimoniaux, in E. Crognier et al. (éds), *Mariage en Limousin*, CNRS, Paris, 138 : 75-93.
- BLEY (D.), BOËTSCH (G.) 1999, *L'anthropologie démographique*, PUF, Paris, 127 p.
- BOËTSCH (G.), PROST (M.) 2001, Apparemment et ressemblance patronymique en Dauphiné du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, in P. Darlu et al. (éds), *Le patronyme : Histoire, anthropologie, société*, CNRS Éditions, Paris, 432 : 301-317.
- BOËTSCH (G.), PROST (M.), RABINO-MASSA (E.) 2002, Evolution of consanguinity in a French Alpine valley, the Vallouise in the Briançon region (17-19th centuries), *Human Biology* 75, 2: 285-300.
- BOUCHARD (G.), de BRAEKELLEER (M.) 1991, *Histoire d'un Génome*, PUQ, Montréal, 599 p.
- BURGUIÈRE (A.) 1998, « Cher cousin », les usages matrimoniaux de la parenté proche dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, Communication des 11<sup>e</sup> Entretiens Internationaux du Centre Jacques Cartier (Lyon), Atelier n° 2 : *Patronyme, parenté et consanguinité*, 12 p.
- CHANAUD (R.) 1974, *Le Briançonnais aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : aspects de la vie économique et sociale*, Paris, 372 p. dactylographié.
- CHARDON (M.) 1989, Essai d'approche de la spécificité des milieux de la montagne alpine, Quelle Spécificité Montagnarde ? in Debarbieux (éd.), *Revue de Géographie Alpine* 67, 1-2-3, 349 : 15-28.
- CHEVALIER (U.) 1913-1926, *Regeste Dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*, Valence, 7 tomes.
- CHOMEL (V.) 1960, Un mémoire inédit sur le commerce de transit en Dauphiné au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, *Bulletin de Philologie historique* : 315-343.
- CROW (J.F.) 1980, The estimation of inbreeding from isonymy, *Human Biology* 52: 1-14.
- DODGE (Y.) 1993, *Statistique, dictionnaire encyclopédique*, Dunod, Paris, 409 p.
- DUPÂQUIER (J.) sous la direction de- 1988, *Histoire de la population française*, PUF, Paris, 4 : 2310.
- FALQUE-VERT (H.) 1997, *Les hommes et la montagne en Dauphiné au XIII<sup>e</sup> siècle*, PUG, Grenoble, 517 p.
- GARDEN (M.) 1975, *Lyon et les lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Flammarion, Paris, 374 p.
- GIRARD (A.) 1981, Le choix du conjoint, Une enquête psycho-sociologique en France, *Travaux et Documents*, Cahier n° 70, PUF-INED, 201 p.

- GOUBERT (P.) 1982, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, EHESS, Paris, 653 p.
- GUERESI (P.), PETTENER (D.), MARTUZZI-VERONESI (F.) 2001, Marriage behaviour in the Alpine Non Valley from 1825 to 1923, *Annals of Human Biology* 28, 2: 157-171.
- JACQUARD (A.) 1970, *Structures génétiques des populations*, Masson, Paris, 399 p.
- LACHIVER (M.) 1969, *La population de Meulan du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, SEVPEN, Paris, 339 p.
- LASKER (G.W.) 1977, A coefficient of relationship by isonymy, A method for estimating the genetic relationship between populations, *Human Biology* 49: 489-493.
- LEBOUTTE (R.), HELLIN (E.) 1988, Le choix du conjoint : à propos de l'usage d'indicateurs quantifiables pour apprécier l'endogamie, in *Au-delà du quantitatif, Espoirs et limites de l'analyse qualitative en démographie*, Chaire Quetelet'85, Université catholique de Louvain, p. 415-465.
- LE MÉE (R.) 1999, Dénombrements, Espaces et société, *Cahiers des Annales de Démographie Historique* 1 : 399.
- LÉON (P.) 1954, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin XVIII<sup>e</sup>-1869)*, Paris, PUF, 2 : 965.
- LE ROY LADURIE (E.) 1985, *Les paysans de Languedoc*, EHESS, Paris, 745 p.
- Mc CULLOUGH (J.M.), O'ROURKE (D.H.) 1986, Geographic distribution of consanguinity in Europe, *Annals of Human Biology* 13,4: 359-367.
- ODUM (E.P.) 1971, *Fundamentals of ecology*, W.B. Saunders co., Philadelphia, 574 p. (first publication, 1953).
- PROST (M.) 2000, Patronymes et histoire biologique, aspects théoriques de la recherche et diverses applications issues du registre de population informatisé : Vallouise en Briançonnais, in *Évolutions biologiques et culturelles en milieu alpin*, 2<sup>e</sup> Université d'été 1999, CNRS-Aix-Marseille 2, CDDP, Gap, 181 : 89-104.
- PROST (M.), BOËTSCH (G.) 2001, Choix du conjoint et apparentement dans les populations montagnardes du Dauphiné aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, *Revue de Géographie Alpine* 89, 3 : 21-40.
- PROST (M.), BOËTSCH (G.) 2002, Mobilité et aires matrimoniales dans les populations alpines du Dauphiné : le cas des 20 communautés de l'Oisans du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, *Anthropologica et Praehistorica* 113 : 121-133.
- PROST (M.), BOËTSCH (G.), RABINO-MASSA (E.) (soumis), Les limites de l'isonymie matrimoniale, De la théorie à la réalité d'un registre de population informatisé, 1350-1899, *Genus*.
- PROST (M.), REVOL (M.) 2000, Biodémographie comparée : le Dauphiné rural, urbain et montagnard à l'époque moderne (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), *Cahiers d'Histoire* 45, 3 : 391-414.
- SAUVAIN-DUGERDIL (C.) 1996, The reproductive cycle and population dynamics: the case of the Bagnes Valley (Valais, Switzerland) in the XIX<sup>th</sup> century, *International Journal of Anthropology* 11, 2-4: 167-183.
- SAUVAIN-DUGERDIL (C.), BOËTSCH (G.), SERRANO-SANCHEZ (C.) 1996, Continuity, Collapse or Metamorphosis? Demographic anthropology and the study of change within human populations, *International Journal of Anthropology* 11, 2-4: 3-11.

- SCLAFERT (T.) 1926, *Le Haut-Dauphiné au Moyen Âge*, Paris, 765 p.
- SEVIN (A.), BOËTSCH (G.) 1991, L'évolution des structures biodémographiques dans une population agricole française, *Anthropologie et Préhistoire* 102 : 149-161.
- SEGALÉN (M.), JACQUARD (A.) 1971, Choix du conjoint et homogamie, *Population* 3 : 487-498.
- SERRA (A.), SOINI (A.) 1959, La consanguinité d'une population. Rappel de notions et de résultats, Application à trois provinces de l'Italie du Nord, *Population* 1 : 47-72.
- TAY (J.S.H), YIP (W.C.L.) 1984, The estimation of inbreeding from isonymy: relationship to the average inbreeding coefficient, *Annals of Human Genetics* 48: 185-194.
- TURREL (D.) 1986, *Bourg en Bresse au XVI<sup>e</sup> siècle, Les hommes et la ville*, Bourg en Bresse, 290 p.
- VOVELLE (M.) 1980, *Ville et campagne au XVIII<sup>e</sup> siècle (Chartres et la Beauce)*, Éditions Sociales, Paris, 307 p.
- ZELLER (O.) 1983, *Le recensement lyonnais de 1597 et 1636, Démographie historique et géographie sociale*, PUL, Lyon, 474 p.

*Annexe 1 - Corpus des villes et des bourgs étudiés.*  
*Annexe 1 - All the towns and villages studied.*

Bourgs et Villes		
de plaine		de montagne
- Beaurepaire	- Saint Chef	- Allevard
- Bourgoin	- Saint Étienne de Saint Geoirs	- Bourg d'Oisans
- Crémieu	- Saint Jean de Bournay	- Briançon
- Heyrieux	- Saint Marcellin	- Corps
- La Côte Saint André	- Tullins	- Embrun (3 paroisses)
- La Tour du Pin	- Vinay	- Goncelin
- Le Grand Lemps	- Virieu	- Guillestre
- Moirans	- Voiron	- La Mure
- Morestel	- Voreppe	- Mens
- Pont de Beauvoisin		- Vif et Le Genevray
- Roybon		- Vizille

*Annexe 2 - Coefficient de détermination, R<sup>2</sup> exprimé en %.*

*Annexe 2 - Coefficient of determination, R<sup>2</sup> expressed in %.*

Villes de la plaine	Fiso	Idp	Population	Densité	Endogamie
Diversité patronymique (Idp)	0,34	---			
Population moyenne	0,28	0,13	---		
Densité	17,82	0,32	15,25	---	
Endogamie paroissiale	7,88	11,14	0,42	0,06	---
Altitude	50,39	0,52	1,30	20,23	12,64

Villes de montagne	Fiso	Idp	Population	Densité	Endogamie
Diversité patronymique (Idp)	27,51	---			
Population moyenne	62,46	38,97	---		
Densité	1,21	28,54	12,42	---	
Endogamie paroissiale	0,59	3,64	1,24	35,03	---
Altitude	39,48	7,14	23,63	2,71	2,66